

Vous n'avez pas à présenter une demande distincte pour être admissible à la Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse. La prestation est ajoutée au montant de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et versée en un seul paiement mensuel non imposable. À titre d'exemple, en Nouvelle-Écosse, une famille à faible revenu ayant deux enfants de moins de 18 ans aurait droit à un montant annuel maximal d'environ 6 300 \$ provenant des prestations provinciale et fédérale.

Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral continuent à travailler ensemble afin de procurer des prestations pour enfants aux familles à faible revenu de la province.

La PNE améliore la situation des familles ayant des enfants et contribue à la prévention et à la réduction de la pauvreté chez les enfants. Depuis l'instauration de la PNE, le pourcentage des familles à faible revenu en Nouvelle-Écosse est passé de 19,7 % en 1998, à 16,6 % en 2000 (selon les plus récentes statistiques disponibles). Nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, mais nous demeurons résolus à lutter contre la pauvreté chez les enfants en Nouvelle-Écosse.



For more information on the Nova Scotia Child Benefit you can phone Canada Revenue Agency at **1-800-387-1193**, or visit our web site at

<http://www.gov.ns.ca/coms>

Pour de plus amples renseignements sur la Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse, veuillez communiquer avec l'Agence du revenu du Canada, au **1 800 387-1194** ou consulter notre site Web

<http://www.gov.ns.ca/coms>

Issued under the authority of the Minister of Community Services, Province of Nova Scotia.

Publié sous la direction du ministre des Services communautaires de la province de la Nouvelle-Écosse.

NS-NCB1-0507



The National Child Benefit in Nova Scotia

La Prestation Nationale pour enfants en Nouvelle-Écosse



NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Community Services
Services Communautaires

Children's Benefits in Nova Scotia

The Nova Scotia Child Benefit is the provincial government's contribution to the National Child Benefit (NCB) initiative. The Nova Scotia Child Benefit is provided to all low-income families to help them with the cost of raising children under the age of 18. Over 48,000 children in Nova Scotia receive this benefit each year.

Nova Scotia Child Benefit

Maximum Benefits to Family Net Income of \$15,999*

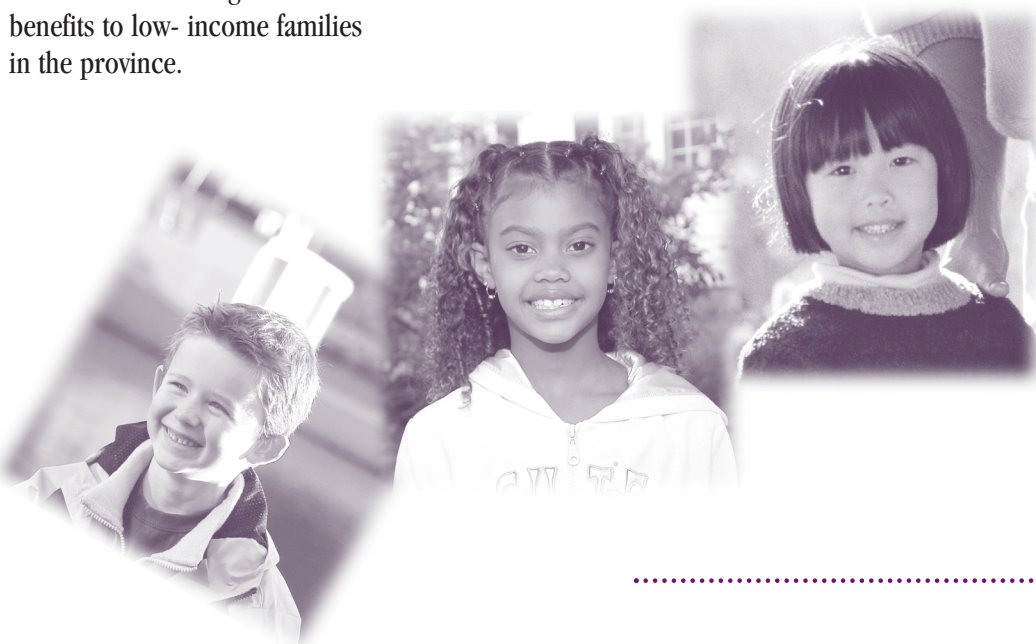
	Monthly Benefit	Annual Benefit
1 st Child	\$37.08	\$445.00
2 nd Child	\$53.75	\$645.00
3 rd and each additional Child	\$60.00	\$720.00

* Families whose net income is between \$16,000 and \$20,921 will receive partial benefits.

There is no need to apply separately to qualify for the Nova Scotia Child Benefit. Benefits from this program are combined with the federal Canada Child Tax Benefit into a single, non-taxable monthly payment. As an example, in Nova Scotia the annual maximum combined provincial and federal benefits for a low-income family with two children under the age of 18 would be about \$6,300.

The provincial and federal governments continue to work together to deliver child benefits to low-income families in the province.

The NCB is improving the situation for families with children and is making a difference in preventing and reducing child poverty. Since the NCB began, the percentage of low-income families in Nova Scotia declined from 19.7% in 1998 to 16.6% in 2000 (latest statistics available). We recognize that there is still work to be done, however we remain committed to working towards the elimination of child poverty in Nova Scotia.



Prestations pour enfants en Nouvelle-Écosse

La Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse est la contribution du gouvernement provincial à l'initiative de la Prestation nationale pour enfants (PNE). La Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse est versée aux familles à faible revenu pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Cette prestation est versée à plus de 48 000 enfants en Nouvelle-Écosse.

Prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse

Prestations maximales versées aux familles dont le revenu net ne dépasse pas 15 999 \$ *

	Prestation mensuelle	Prestation annuelle
1 ^{er} enfant	37,08 \$	445,00 \$
2 ^e enfant	53,75 \$	645,00 \$
3 ^e enfant et chacun des autres enfants	60,00 \$	720,00 \$

* Les familles dont le revenu net se situe entre 16 000 \$ et 20 921 \$ recevront une partie de la prestation.